

le mardi 3 août 1999

## **GROUPE FINANCIER BANQUE TD ACHÈTERA LA PARTICIPATION DE BAT DANS SERVICES FINANCIERS CT**

### **La Banque TD et Canada Trust s'unissent pour former le leader canadien des services de détail**

TORONTO – La Banque TD a annoncé aujourd'hui qu'elle avait conclu une entente ayant force obligatoire avec British American Tobacco Plc (BAT) en vertu de laquelle la Banque TD fera une offre publique d'achat visant l'acquisition de la totalité des actions de Services financiers CT. BAT a aujourd'hui conclu également une entente ayant force obligatoire avec Imasco Ltée, société affiliée qu'elle détient à 42%, sous réserve de l'approbation des actionnaires d'Imasco et d'autres questions. Cette entente aura pour effet que BAT acquerra le contrôle d'Imasco et le dépôt de sa participation de 98.2% dans CT à l'égard de l'offre publique d'achat de la Banque TD visant CT.

« Je suis enchanté d'annoncer cette acquisition stratégique majeure, qui jouera un rôle de premier plan dans la concrétisation de notre vision, soit de créer la première organisation de services financiers personnels du Canada, affirme A. Charles Baillie, président du Conseil et chef de la direction de Groupe financier Banque TD. Ensemble, nous serons numéro un pour le service à la clientèle et les conseils en matière de fonds mutuels, permettant à notre clientèle d'avoir accès à la meilleure société de services financiers du pays. »

« Canada Trust est un titan sur le plan du service et nous sommes profondément engagés à garantir que ses clients continuent à bénéficier de la qualité du service et des heures d'ouverture pour lesquelles Canada Trust est reconnue. De fait, nous étendrons les heures d'ouverture des succursales de la Banque TD partout au pays pour mieux nous aligner sur le modèle d'heures d'ouverture étendues de CT », ajoute M. Baillie.

Étant donné la valeur des deux marques, nous nommons la nouvelle entité combinant les services de détail aux particuliers et aux petites entreprises « TD Canada Trust », division de Groupe financier Banque TD. La couleur de cette entité sera le vert distinctif de la Banque TD.

Ensemble, la Banque TD et Canada Trust seront :

- Numéro un pour le service à la clientèle
- Numéro un pour les conseils en matière de fonds mutuels
- Numéro un pour le nombre de clients (10 millions au Canada)
- Numéro un pour les services bancaires par Internet et par téléphone
- Numéro un pour le courtage réduit
- Numéro un pour la part du marché des dépôts personnels
- Numéro un pour la part du marché des prêts personnels
- Numéro deux pour la part du marché des hypothèques résidentielles
- Numéro deux parmi les banques pour la part du marché des fonds mutuels

Edmund Clark, président et chef de la direction de Services financiers CT, deviendra premier vice-président à la direction, Groupe financier Banque TD et président du Conseil et chef de la direction, TD Canada Trust. Robert P. Kelly, actuellement premier vice-président à la direction, Services bancaires de détail, Groupe financier Banque TD et deviendra premier vice-président à la direction, Groupe, Groupe financier Banque TD.

« Je suis très heureux que l'esprit de Canada Trust survive grâce à la préservation de notre nom et à l'élargissement de notre solide approche du service à la clientèle à l'ensemble du réseau de services bancaires de détail de la Banque TD, indique Edmund Clark. Avec nos points forts en matière de conseils sur les fonds mutuels, de gestion de patrimoine et de service à la clientèle, notre offre à la clientèle sera phénoménale. »

## **Consommateurs canadiens**

### *Régions rurales*

Il n'y a aucune collectivité au Canada où la Banque TD et CT sont les seuls prestataires de services financiers de dépôt. Dans les trois collectivités rurales où la Banque TD et CT sont toutes deux présentes, au moins trois concurrents offrant des services semblables ont également pignon sur rue.

### *Petites et moyennes entreprises*

Cette acquisition permettra à la Banque TD d'offrir aux PME clientes de CT une gamme complète de services de crédit et autres là où leurs dirigeants ont leur compte personnel. Joueur relativement nouveau dans le domaine du financement de petites et moyennes entreprises, CT compte actuellement des volumes assez faibles de prêts à ce secteur.

## **Considérations de politique publique**

« L'acquisition diffère notablement des fusions de banques proposées précédemment, à plusieurs égards importants, déclare M. Baillie. D'abord, les limites perçues des options dont disposerait l'organisme de réglementation pour maintenir la sécurité et la solidité du système bancaire avec seulement trois grandes banques ont été citées au moment du rejet des fusions. Or il restera encore cinq grandes banques au lendemain de cette opération. Ensuite, les Canadiens pourront encore faire appel à une vaste gamme de prestataires, y compris cinq grandes banques ainsi que d'autres institutions bancaires ou autres, se livrant une concurrence féroce pour leur clientèle. Le Bureau de la concurrence examinera l'opération pour s'assurer qu'elle n'entraîne aucune réduction substantielle de la concurrence. Enfin, la concentration de la prise de décisions en matière de crédit aux entreprises ne sera pas matériellement touchée. De fait, les clients de CT bénéficieront d'un accès accru à des services de crédit aux petites, moyennes et grandes entreprises.»

L'opération doit faire l'objet d'un examen par le Bureau de la concurrence et le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et doit être passée en revue et approuvée par le ministre des Finances.

Sous réserve de ces démarches et de l'approbation par les actionnaires d'Imasco et de BAT, la Banque TD s'attend à pouvoir conclure l'opération d'ici le début de février 2000.

La Banque TD a rencontré et pleinement informé Paul Martin, ministre des Finances, et Jim Peterson, secrétaire d'État aux institutions financières, ainsi que des représentants du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et du ministère des Finances.

## **L'entente**

La Banque TD a entrepris ses discussions avec BAT en décembre 1998, après le rejet des fusions de banques.

« Nous avons proposé à BAT une solution complète, à plusieurs volets, qui l'aiderait à atteindre ses objectifs d'affaires stratégiques tout en donnant à la Banque TD l'occasion d'acquérir Services financiers CT, l'entreprise la plus convoitée du marché canadien des services financiers », indique M. Baillie.

La Banque TD acquittera un prix d'achat de CDN\$67 l'action, soit un prix au comptant total d'achat de CDN\$8 milliards, en contrepartie de 100% des actions ordinaires de Services financiers CT. Le coût total de CDN\$8 milliards pour la Banque TD est réduit d'environ CDN\$1.2 milliard (CDN\$10 l'action), qui représente le capital de catégorie 1 excédentaire de Canada Trust. Le solde de CDN\$6.8 milliards sera fourni par les propres ressources de la Banque TD.

Pour obtenir un ratio du capital de catégorie 1 de 7%, puis un ratio du capital total de 10% après la conclusion de l'opération, la Banque TD mobilisera CDN\$1 milliard au moyen d'actions ordinaires et CDN\$1.4 milliard sous forme d'autres types de capital de catégorie 1. Valeurs mobilières TD sera le chef de file des financements sous forme d'actions ordinaires et privilégiées dont la Banque TD a besoin pour mener l'opération à terme. Le reste du montant nécessaire sera réuni à partir de dépôts.

L'exigence relative aux capitaux propres est fondée sur la situation plus ferme des capitaux découlant en partie de deux opérations exceptionnelles au troisième et au quatrième trimestres, décrites en détail ci-dessous.

La Banque TD estime que le revenu par action principal du troisième trimestre, selon la méthode de la comptabilité de caisse, se situera entre \$0.63 et \$0.67, en regard de \$0.58 par action au dernier trimestre et de \$0.48 par action au troisième trimestre de 1998. Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, le revenu par action principal se situera entre \$0.61 et \$0.65, en regard de \$0.56 au dernier trimestre et de \$0.46 l'exercice précédent. Ces résultats reflètent l'effet d'une réduction de provision estimative pour pertes sur prêts pour l'année de \$400 millions à \$300 millions, la moitié de cette réduction s'étant produite au troisième trimestre.

Le revenu principal du troisième trimestre de la Banque TD sera augmenté par un gain après impôts et taxes de CDN\$1,082 millions ou de \$1.82 par action, qui représente le produit recueilli dans le cadre du premier appel public à l'épargne d'environ 12% de TD Waterhouse Group, Inc.

Le revenu total par action selon la méthode de la comptabilité de caisse pour le troisième trimestre est donc estimé s'élever entre \$2.45 et \$2.49 (\$2.43 et \$2.47 selon la méthode de la comptabilité d'exercice).

Le revenu pour le trimestre, après déduction des dividendes sur actions ordinaires versés de même que la part des actionnaires sans contrôle dans TD Waterhouse de \$368 millions constatée à la date du premier appel public à l'épargne, fera monter le capital de catégorie 1 aux fins de la réglementation d'environ \$1.7 milliard pour le trimestre.

TD a aussi effectué une opération de couverture à l'égard de certains gains non matérialisés sur titres de placements, donnant lieu à un gain sur titres de placements après impôts et taxes d'au moins \$400 millions, qui sera comptabilisé au quatrième trimestre.

### **Amélioration des revenus et réduction des dépenses**

La Banque TD prévoit réaliser d'importantes améliorations des revenus et des réductions majeures des dépenses grâce à l'intégration. Elle s'attend également à une augmentation des revenus par action et du rendement de l'avoir des actionnaires selon la méthode de la comptabilité de caisse, dans la première année suivant la conclusion de l'entente.

La Banque TD croit qu'il existe des occasions majeures de tirer parti de ses capacités au chapitre du courtage réduit, de la gestion de patrimoine, des conseils financiers, des services bancaires aux PME et des services bancaires commerciaux auprès des clients de CT, ainsi que de faire croître les prêts personnels, les prêts hypothécaires et les dépôts et d'offrir à ces clients une gamme élargie de produits. La Banque TD croit également que cela permettra d'accroître les compétences de CT en assurance avec les clients de la Banque TD. La Banque TD estime que ces occasions généreront des revenus supplémentaires de CDN\$60 millions dans les quatre années suivant la conclusion de l'opération, mais aucune partie de ce montant n'a été incluse dans les estimations de la Banque TD relativement à l'augmentation de ses revenus pour la première année suivant la clôture.

La Banque TD s'attend en outre à réaliser des réductions de dépenses avant impôts et taxes d'environ 8% par rapport aux dépenses combinées de la Banque TD et de CT pour 1998.

Les réductions de dépenses découleront principalement du regroupement des sièges sociaux et, dans une moindre mesure, de l'intégration des succursales urbaines séparées par de très courtes distances. Le regroupement des fonctions liées au siège social, aux services bancaires électroniques, aux activités de fiducie, à l'assurance, aux services de prêt autres qu'en succursale et à la gestion de patrimoine commencera après la conclusion de l'opération et toutes les économies devraient avoir été réalisées dès les deux premières années. Le regroupement des fonctions des succursales de services de détail, du traitement des transactions et des systèmes débutera un an après la conclusion de l'opération, toutes les réductions de coûts devant être dégagées avant la fin de la période d'intégration de trois ans.

La Banque TD s'attend à devoir acquitter des frais d'intégration non récurrents de CDN\$475 millions avant impôts et taxes, qui seront imputés au trimestre pendant lequel l'opération sera conclue.

## **Intégration**

L'intégration se fera selon le principe de la sélection des meilleurs éléments des deux sociétés au chapitre des produits et des services, de façon à constituer la société de services financiers prédominante du Canada.

L'intégration se fera dans un contexte d'un engagement solennel envers les clients de la Banque TD et de Canada Trust de maintenir ou d'améliorer le service et la gamme de produits qui leur sont déjà offerts.

TD Canada Trust réduira au minimum les inconvénients pour les clients pendant l'intégration. Il nous appartient de gérer tout changement découlant de l'intégration des succursales ou des systèmes d'une façon transparente pour les clients effectuant des opérations financières. Nous nous sommes engagés à rendre l'intégration aussi simple et facile que possible pour nos clients.

Dans le cadre de cette intégration, la Banque TD étendra en outre les heures d'ouverture de ses succursales partout au pays de façon à mieux s'aligner sur le modèle d'heures d'ouverture prolongées de Canada Trust.

L'intégration s'étalera sur une période de trois ans.

### *Emploi*

L'incidence sur les emplois devrait être plus prononcée dans les fonctions de siège social que dans les succursales. Plus particulièrement, il y aura élimination de postes au siège social en cas de chevauchement évident. La rotation normale du personnel devrait cependant réduire cette incidence. L'intégration des fonctions de siège social débutera tout de suite après la clôture de l'opération.

L'analyse de la Banque TD (compte non tenu de la rotation normale du personnel) montre qu'au maximum 4,900 équivalents temps plein (ETP) seront touchés au cours de la période d'intégration de trois ans. Les deux tiers de ces postes auraient trait aux fonctions de siège social et l'autre tiers, aux succursales. Compte tenu de la rotation normale du personnel, nous nous attendons à des pertes réelles de 2,900 ETP, 2,000 personnes étant réaffectées dans le cadre de la rotation normale du personnel sur ces trois années.

Tous les employés de TD Canada Trust dont le poste deviendra redondant par suite de l'intégration recevront une rémunération garantie pour une période de 18 mois à partir de l'annonce d'aujourd'hui. Tout employé de TD Canada Trust qui sera licencié pendant cette période de 18 mois recevra le plus élevé des montants suivants : sa rémunération garantie pour le reste de la période de 18 mois ou une indemnité de départ.

« Nous nous attacherons à gérer l'intégration en tirant le meilleur parti possible de l'attrition naturelle pour réduire au minimum l'incidence sur les emplois, et je suis sûr que nous pouvons réussir », affirme M. Baillie.

### *Incidence sur London*

« Nous reconnaissons que Canada Trust est un employeur important à London et nous entendons y rester un employeur majeur. Nous avons collaboré avec Canada Trust et les députés de la région de London pour formuler des plans précis afin de réduire au minimum l'incidence sur les emplois à London, ajoute M. Baillie. Nous avons trouvé nos rencontres avec les députés constructives et très utiles. »

### *Succursales*

L'intégration des succursales ne débutera qu'un an après la clôture de l'opération et nécessitera environ deux ans. Ce délai nous permettra d'évaluer exhaustivement les systèmes et de réaliser une planification étendue pour nous assurer que le processus d'intégration ne comportera aucun inconvénient pour les clients. Nous estimons qu'environ 275 succursales seront touchées par l'intégration.

### **Conclusion**

« Ensemble, la Banque TD et CT maintiendront leur rythme de croisière et se fonderont sur le sens de l'innovation dont elles ont fait preuve pour devenir une entité de premier plan en Amérique du Nord au chapitre des services financiers de détail, dans des secteurs comme le courtage réduit, les services bancaires de détail et la gestion de patrimoine », souligne M. Baillie.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Kym Robertson  
Directrice, Relations avec les médias  
(416) 308-2363

Jessica Mossman  
Relations avec les médias  
(416) 982-2469

Les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse renferment des déclarations prospectives, y compris des déclarations relatives aux activités et à la performance financière prévue de la Banque TD et de CT par suite l'acquisition. Ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et il pourrait donc y avoir des écarts importants entre les résultats réels et ceux envisagés dans les déclarations prospectives. Certains de ces risques et incertitudes sont décrits dans le rapport sur le formulaire 6-K de la Banque TD, qui sera déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis le 3 août 1999 et l'avis de changement important de la Banque TD qui sera déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Les déclarations d'enregistrement concernant les financements par actions ordinaires et privilégiées

mentionnés dans ce communiqué n'ont pas encore été déposées auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada ou de la SEC. Ces actions peuvent ne pas être vendues ou les offres d'achat peuvent ne pas être acceptées avant que la déclaration d'enregistrement déposée soit en vigueur. Ce communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ou une sollicitation d'offres d'achat et aucune vente de ces actions n'est permise dans tout territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant son inscription ou avant qu'elles n'aient été rendues admissibles en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ce territoire.